

LE 17 NOVEMBRE 2025,

A TOUS LES ADHERENTS

AUX ADMINISTRATEURS

Nos Réf : 116 RD/LF

Objet :

Organisation des formations décennales de sécurité – Mobilisation des sociétés de chasse

Madame, Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'obligation réglementaire relative à la remise à niveau décennale en matière de sécurité à la chasse, nous appelons les sociétés de chasse à se mobiliser pour organiser des sessions de formation auprès de leurs adhérents.

La préparation progressive de cette démarche apparaît importante afin de pouvoir former l'ensemble des chasseurs d'ici l'échéance fixée à **2030. Il est également porté à votre connaissance qu'une absence de suivi de cette formation pourrait entraîner, dès la prochaine saison cynégétique, un blocage de la validation du permis de chasser.**

Public concerné

- Tout chasseur titulaire d'un permis de chasser depuis plus de 10 ans.

Conditions d'accès

- Être adhérent à la Fédération Départementale des Chasseurs du Var
- ET
- Avoir détenu une validation au cours des 5 dernières années.

Afin de faciliter la gestion des informations et de disposer d'un suivi le plus clair possible, il peut être utile de profiter de vos différents rassemblements (assemblées générales, réunions internes, événements associatifs) pour :

- Recueillir la liste des chasseurs ayant déjà suivi la formation ;
- Repérer ceux qui doivent encore s'y inscrire ;
- Informer vos adhérents sur l'importance et les enjeux de cette remise à niveau.

Votre participation et votre relais d'information contribueront à renforcer la sécurité de tous et à accompagner la mise en œuvre des obligations réglementaires.

Vous trouverez ci-après les modalités d'organisation des formations en présentiel et à distance. Pour toute précision ou pour l'organisation d'une session, l'administrateur de secteur référent reste à votre disposition.

Comment organiser une formation en présentiel dans votre secteur ?

1. Prise de contact avec l'administrateur de secteur.

Vous trouverez ci-dessous la liste des responsables par secteur :

⇒ Définir ensemble la **date**, le **lieu** et l'**horaire** de la formation.

SECTEUR 1 : GIORDANO Laurent – 06 78 97 74 19 / LAURENT Charles – 06.73.45.69.55

SECTEUR 2 : MILLANELLO Alain – 06 11 09 80 19

SECTEUR 3 : FAUDON Laurent – 06 15 95 49 25 / BOYER Gilles – 06 31 79 65 54

SECTEUR 4 : ALLIONE Marc – 06 27 65 54 46 / MOUTTE Roland – 06 09 52 99 73

SECTEUR 5 : ALBINELLI Marc – 06 76 77 03 61 / ZEMA Christian – 06 72 90 87 80

SECTEUR 6 : BAGNO Sébastien – 06 11 98 86 03

SECTEUR 7 : DOVETTA Adrien – 06 79 40 02 32 / MEISSEL Marc – 06 07 75 85 18

2. Envoi des informations par mail à la Fédération des Chasseurs à : decennale@fdc83.com

Transmettre les éléments suivants :

- Date, heure et lieu de la formation
- Liste des participants (maximum 35 personnes) ayant été informés au préalable.

☞ Le **modèle du tableau d'inscription** est joint à ce mail. Il doit impérativement **être complété informatiquement et comporter** :

- Nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone

3. Notification des participants

Dix jours avant la session, un **SMS de confirmation** est envoyé par la Fédération à chaque participant.

La **liste d'émarginement** est transmise par mail à l'administrateur de secteur ainsi qu'au président de la société de chasse.

4. Le jour de la formation

L'administrateur de secteur fait **signer la feuille d'émarginement** à chaque participant. A la fin de la formation une attestation de présence est remise à chacun.

5. Validation

La mention de la formation suivie apparaîtra sur le **prochain titre annuel de validation du chasseur**.

Comment passer la formation à distance ?

Pour ceux qui souhaitent suivre la session en présentiel, une version en ligne est disponible.

⚠ Incompatible avec smartphones et tablettes.

Accès à la formation en ligne :

☞ wwwfdc83.com > Menu -> Formation décennale sécurité à la chasse

Lien direct : <https://wwwfdc83.com/formation-decennale-securite/>

Identifiant : Numéro Guichet Unique (14 caractères) indiqué sur votre titre de validation

Mot de passe : Date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 25/06/1978)

1. Je renseigne l'adresse mail à utiliser pour la formation,
2. Je clique sur « **m'envoyer mon lien de formation** »,
3. Sur ma messagerie est envoyé un mail avec un lien « **formation décennale sécurité** »,
4. Je clique sur ce lien qui me redirige sur le site national dédié à la formation,
5. Je renseigne à nouveau ma date de naissance et je coche la case de certification sur l'honneur,
6. Je clique sur « **se connecter** » et je me laisse guider.

La formation se déroule en 4 modules distincts, que vous pouvez réaliser à votre rythme, il vous suffit de garder le mail de connexion qui vous a été envoyé (validité 3 mois). Chaque module sera validé après avoir répondu à un questionnaire.

Le lendemain de votre formation, si vous le souhaitez, vous pourrez imprimer votre attestation de formation, en retournant sur ce site :

<https://fdc83.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

La Fédération remercie l'ensemble des administrateurs et sociétés de chasse engagés dans l'organisation de ces formations sur le terrain.

Le Président

Laurent FAUDON

